



Énoncé de vision stratégique
**Résultats du sondage en ligne : « L'avenir en
Lotbinière »**

2025

Table des matières

Mise en contexte.....	3
Présentation des résultats	4
1. Portrait des participants.....	4
2. Volet Économie	8
3. Volet environnement.....	14
4. Volet social	22
5. Vision d’avenir de la MRC	29
6. Culture et patrimoine.....	31
7. Tourisme.....	33
8. Communication	37
Conclusion.....	38
ANNEXE I : Méthodologie du sondage.....	41

Mise en contexte

Comme édicté à l'article 2.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)¹, la MRC a l'obligation de maintenir en vigueur un énoncé de vision stratégique sur son territoire visant son développement sur les plans culturel, économique, environnemental et social.

L'article 2.9² de la LAU oblige également la MRC, dans le cadre de la révision de son énoncé de vision stratégique, à tenir des assemblées publiques de consultation sur le territoire des municipalités représentant ensemble au moins les deux tiers de la population totale de la MRC. Neuf assemblées publiques ont donc été tenues dans neuf municipalités et aux dates suivantes:

- **15 mai** : Saint-Sylvestre
- **20 mai** : Laurier-Station,
- **22 mai** : Saint-Narcisse-de-Beaurivage.
- **26 mai** : Val-Alain
- **28 mai** : Lotbinière
- **9 juin** : Saint-Agapit
- **10 juin** : Sainte-Agathe-de-Lotbinière
- **12 juin** : Saint-Gilles
- **17 juin** : Saint-Apollinaire

Ces neuf municipalités représentaient ensemble 67,61%³ de la population totale de la MRC en 2024, selon l'Institut de la statistique du Québec.

Ces assemblées publiques ont permis aux citoyens de se prononcer sur l'énoncé de vision stratégique en vigueur :

« En 2035, le territoire de la MRC de Lotbinière est reconnu comme un modèle de communauté champêtre accueillante, active, prospère et innovatrice offrant un milieu de vie propice à l'épanouissement de l'ensemble de sa population.

Le plein développement de ses forces et de son potentiel en fait un milieu économique vigoureux tout en assurant la protection et la mise en valeur de son environnement, de son patrimoine et de sa culture. »

¹ Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, 2010, c.10, a. 3, art. 2.3

² Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, 2010, c.10, a. 3, art. 2.9

³ Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population des municipalités selon le groupe d'âge et le genre, Québec, 1^{er} juillet 2001 à 2024.

En complément de ces assemblées publiques, un sondage en ligne a été administré, offrant plus de flexibilité aux citoyens et permettant d'aborder d'autres thèmes tels que le développement touristique et la communication aux citoyens. Le sondage en ligne « L'avenir en Lotbinière » s'est tenu du 23 avril 2025 au 8 septembre 2025.

Présentation des résultats

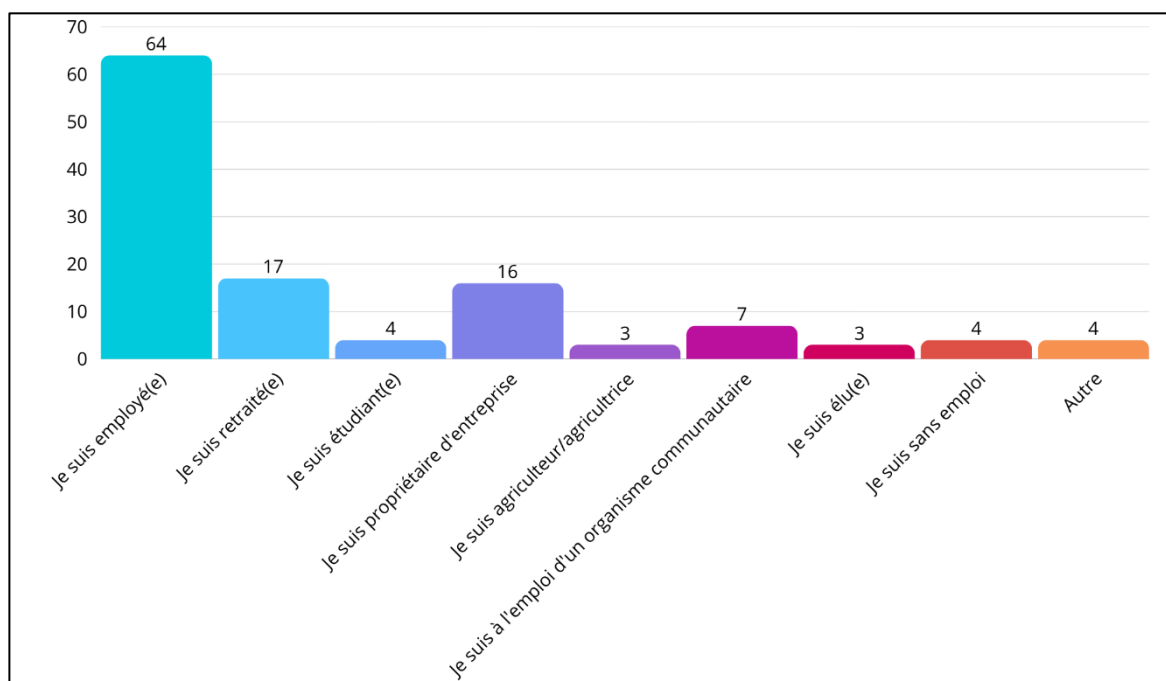
Au total, 122 citoyens ont été rejoints avec le sondage. La présentation des résultats est réalisée en neuf sections, soit la section présentant le profil des participants ainsi que les réponses recueillies dans chacun des huit volets du sondage.

1. Portrait des participants

a. Statut des répondant(e)s

À la question 1, les répondants devaient s'identifier selon leur statut. 64 répondants (52,5%) sont des employés. Les retraités (17 répondants) et les propriétaires d'entreprise (16 répondants) sont les deux autres groupes les plus représentés parmi les répondants au sondage. Le graphique de la figure 1 présente le portrait détaillé du statut des répondants.

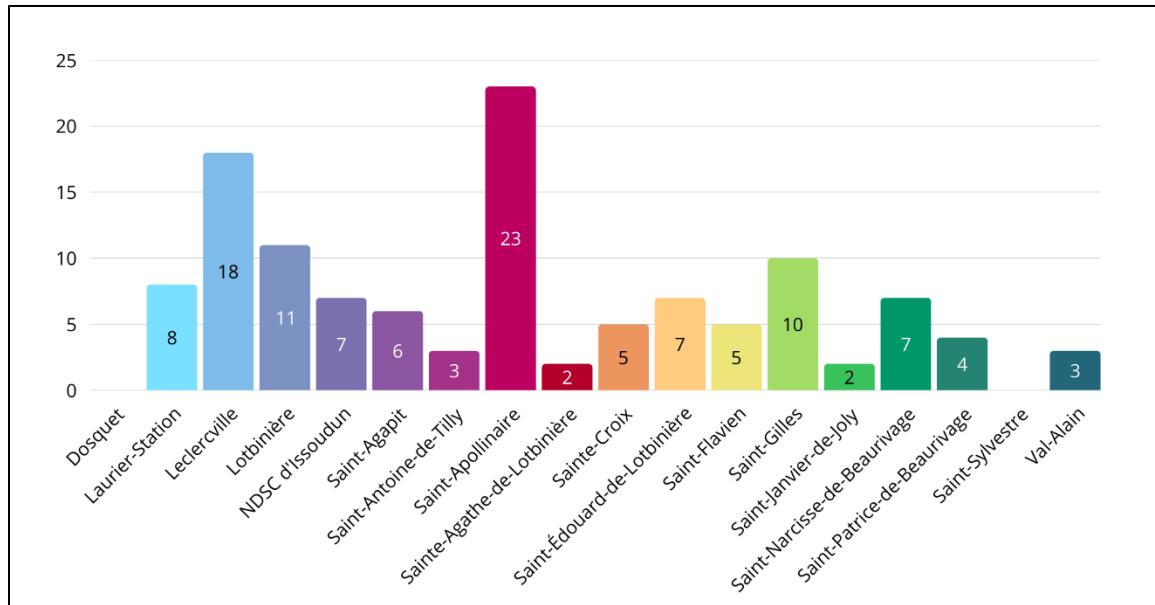
Figure 1 : Statut des répondant(e)s



b. Comparaison entre les municipalités de résidence des répondants et la population totale

À la question 2, les répondants étaient invités à indiquer leur municipalité de résidence. La figure 2 ci-dessus présente la répartition des répondants au sondage selon leur municipalité de résidence.

Figure 2 : Répartition des répondants selon leur municipalité de résidence



Des citoyens de 16 des 18 municipalités de la MRC Lotbinière ont répondu au questionnaire. Aucun citoyen des municipalités de Dosquet et de Saint-Sylvestre n'a répondu au sondage. Les municipalités de Lotbinière et de Leclercville sont surreprésentées et les municipalités de Saint-Apollinaire et de Saint-Agapit sont quant à elle sous-représentées par rapport à leur poids démographique. La figure 3 compare la part de la population totale de la MRC de chaque municipalité avec la part des répondants au sondage de chaque municipalité.

Figure 3 : Comparaison entre les municipalités de résidence des répondants et la population totale de la MRC

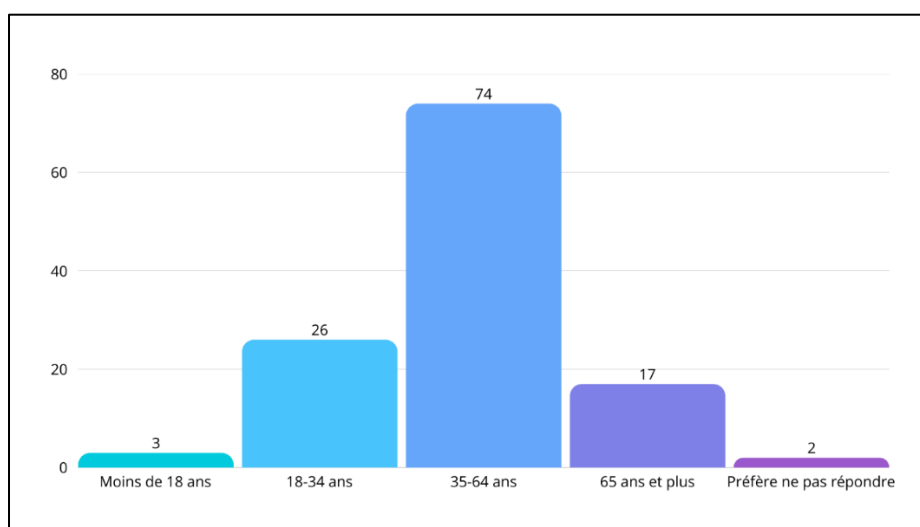
Nom de la municipalité	Part de la population totale de la MRC	Part des répondants au sondage
Dosquet	2,5%	0,0%
Laurier-Station	7,4%	6,7%
Leclercville	1,4%	15,0%

Lotbinière	2,3%	9,2%
NDSC d'Issoudun	2,4%	5,8%
Saint-Agapit	12,9%	5,0%
Saint-Antoine-de-Tilly	4,8%	2,5%
Saint-Apollinaire	24,3%	19,2%
Sainte-Agathe-de-Lotbinière	2,8%	1,7%
Sainte-Croix	7,1%	4,2%
Saint-Édouard-de-Lotbinière	3,5%	5,8%
Saint-Flavien	4,5%	4,2%
Saint-Gilles	8,9%	8,3%
Saint-Janvier-de-Joly	3,1%	1,7%
Saint-Narcisse-de-Beaurivage	3,4%	5,8%
Saint-Patrice-de-Beaurivage	3,0%	3,3%
Saint-Sylvestre	2,8%	0,0%
Val-Alain	2,9%	1,7%

c. Âge des répondant(e)s

À la question 3, les répondants étaient invités à indiquer le groupe d'âge auquel ils appartenaient. La grande majorité des répondants au sondage (60,7%) sont des personnes adultes de 35 à 64 ans. Les 18-34 ans et les 65 ans et plus sont sous-représentés avec respectivement 21,3% et 13,9% des répondants. Fait intéressant : des répondants de moins de 18 ans ont également été rejoints avec ce sondage. La figure 4 présente ci-dessous le portrait complet des répondants par groupe d'âge.

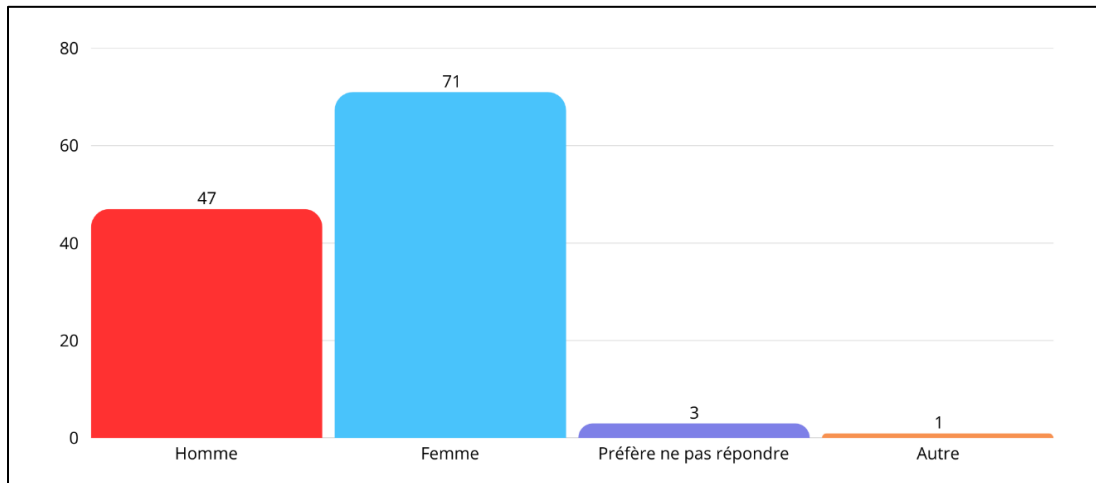
Figure 4 : Âge des répondants décliné par groupe d'âge



d. Genre des répondant(e)s

À la question 4, les répondants étaient invités à indiquer leur genre. Le résultat complet tel que présenté à la figure 5 démontre que le sondage a rejoint une plus grande proportion (58,2%) de femmes par rapport au nombre d'hommes (38,5%).

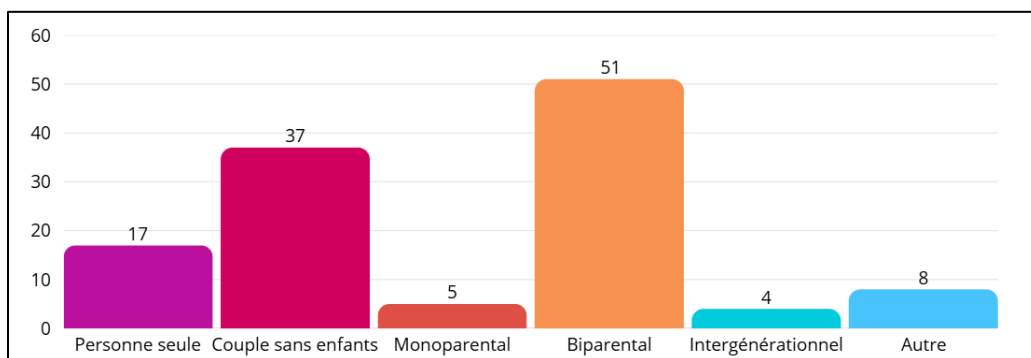
Figure 5 : Répartition des répondant(e)s selon le genre



e. Type de ménages

À la question 5, les répondants à indiquer le type de ménages auquel ils appartiennent. La pluralité des répondants (51) font partie d'un ménage biparental, 37 répondants font partie d'un ménage composé d'un couple sans enfants et 17 répondants forment un ménage composé d'une personne seule. Le portrait complet des répondants selon le type de ménages auquel ils appartiennent est présenté à la figure 6.

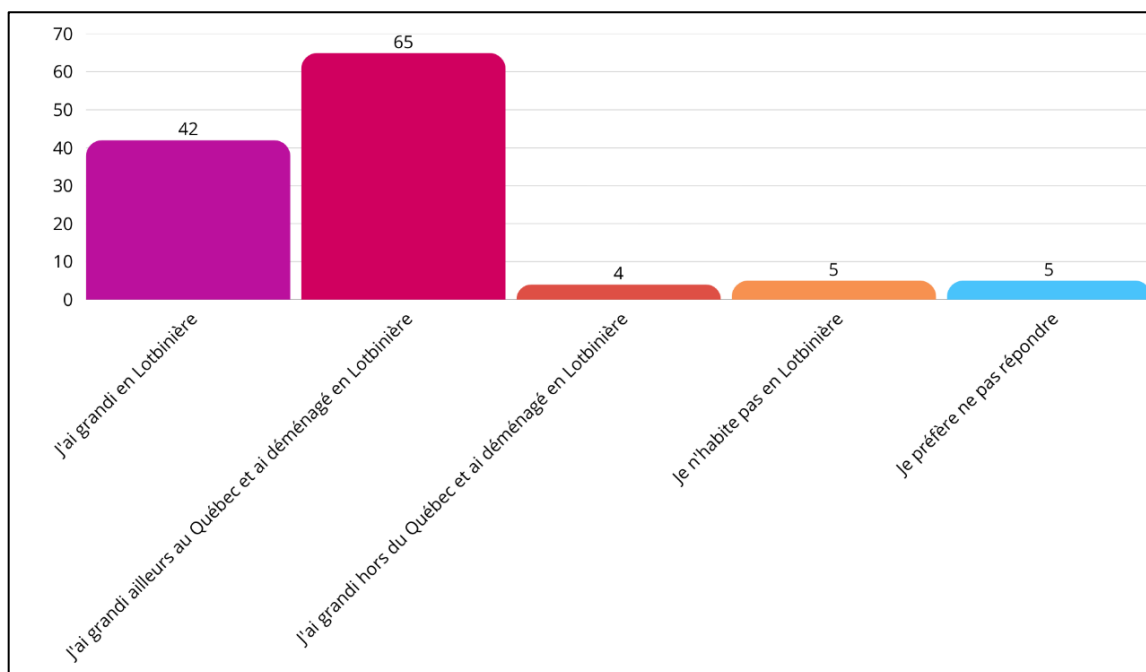
Figure 6 : Répartition des répondants selon le type de ménages auquel ils/elles appartiennent



f. Origine des répondants

À la question 6, les répondants devaient 65 répondants ont déménagé en Lotbinière et ont grandi ailleurs au Québec, 42 répondants ont grandi en Lotbinière et 4 répondants ont grandi hors du Québec et habitent maintenant en Lotbinière. La figure 7 présente la répartition des répondants selon leur origine.

Figure 7 : Répartition des répondant(e)s selon leur origine



Notons que 26 répondant(e)s du sondage en ligne ont également participé ou ont mentionné qu'ils allaient participer aux assemblées publiques de la MRC alors que 96 de ceux-ci n'ont pas participé ou ont déclaré qu'ils n'allaient pas y participer. Les résultats aux deux questions seront présentés séparément pour chacun des volets, car le profil des répondants diffère (voir annexe I : Méthodologie).

2. Volet Économie

a. Les forces et défis de notre territoire en matière d'économie

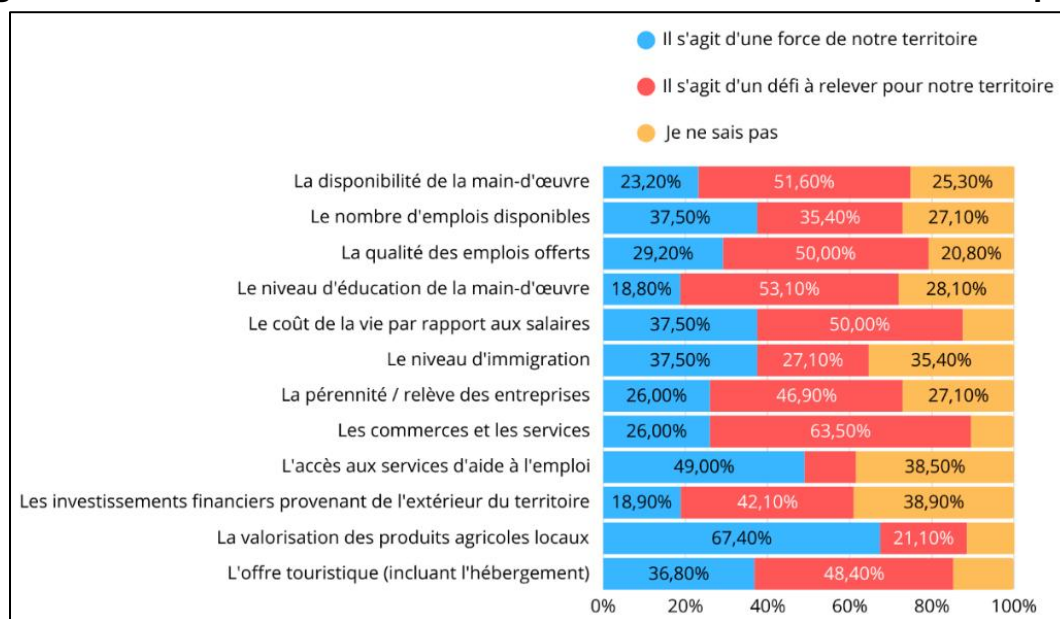
Groupe A

À la question 7, les répondants étaient invités à indiquer si les éléments économiques présentés représentaient une force du territoire de la MRC ou si à l'inverse, il s'agissait plutôt d'un défi à relever. Les 96 répondant(e)s à cette question devaient classer les éléments suivants :

- b. La disponibilité de la main-d'œuvre
- c. Le nombre d'emplois disponibles
- d. La qualité des emplois offerts
- e. Le niveau d'éducation de la main-d'œuvre
- f. Le coût de la vie par rapport aux salaires
- g. Le niveau d'immigration
- h. La pérennité / relève des entreprises
- i. Les commerces et les services
- j. L'accès aux services d'aide à l'emploi
- k. Les investissements financiers provenant de l'extérieur du territoire
- l. La valorisation des produits agricoles locaux
- m. L'offre touristique (incluant l'hébergement)

Globalement, les 96 répondants estiment que notre territoire a deux grandes forces, soit la valorisation des produits agricoles locaux (67,4% des répondants) et l'accès à des services d'aide à l'emploi (49% l'identifiant comme une force alors que seulement 12% estiment qu'il s'agit d'un défi). À l'inverse, les commerces et services sont identifiés comme un défi à relever par 63,50% de la population. Plusieurs préoccupations sont identifiées comme un défi à plus de 50% des répondants telles que le niveau d'éducation et la disponibilité de la main-d'œuvre. Il est possible de consulter les résultats complets dans le graphique ci-dessous.

Figure 8 : Forces et défis de Lotbinière en matière d'économie – Groupe A

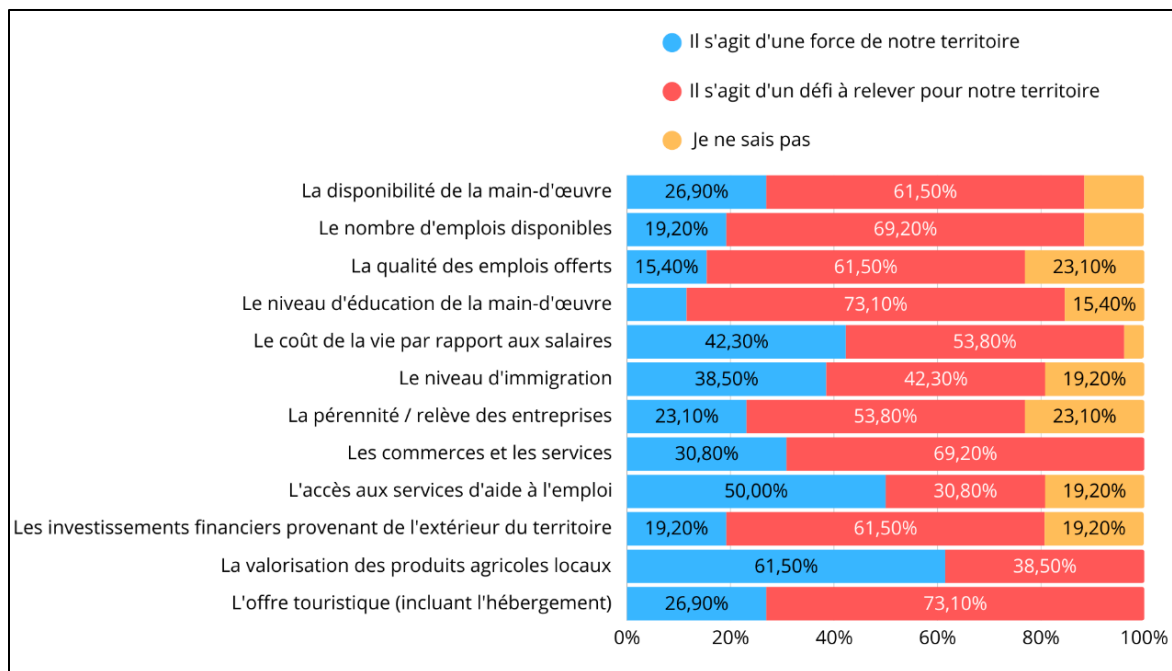


** Les sections sans pourcentage sont inférieures à 15%. **

Groupe B

À la même question, les 26 répondants du groupe B placent les deux mêmes éléments en tête de liste des forces de notre territoire, soit la valorisation des produits agricoles locaux ainsi que l'accès à des services d'aide à l'emploi dans des proportions très similaires. Il y a cependant un changement quant aux défis identifiés de notre territoire. En effet, le niveau d'éducation de la main-d'œuvre ainsi que l'offre touristique sont identifiés comme un défi par 73,1% des répondants. Les investissements financiers provenant de l'extérieur du territoire de la MRC, les commerces et services, la qualité des emplois offerts, le nombre d'emplois disponibles et la disponibilité de la main-d'œuvre sont tous identifiés comme des défis à plus de 60% par les répondants du groupe B. La figure 9 présente les résultats complets.

Figure 9 : Forces et défis de Lotbinière en matière d'économie – Groupe B



**** Les sections sans pourcentage sont inférieures à 15% ****

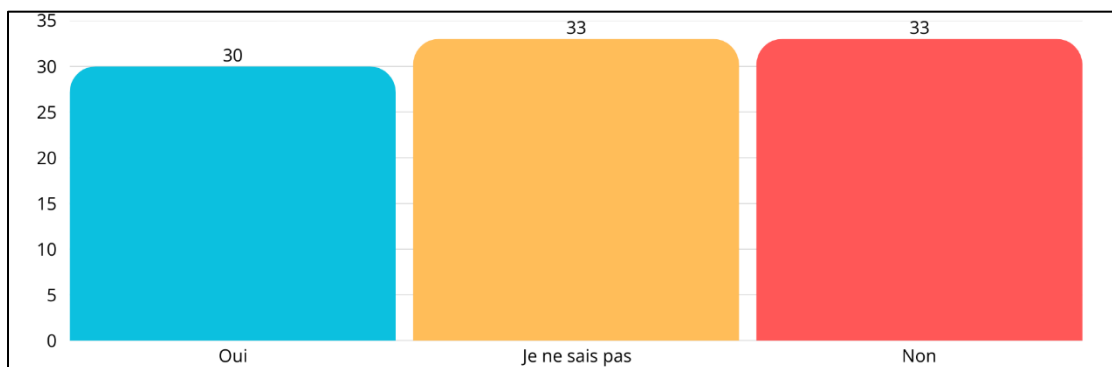
b. Priorité stratégique en matière d'économie

Groupe A

À la question 8, les répondant(e)s devaient indiquer si à leurs yeux, la pénurie de main-d'œuvre devait demeurer la priorité stratégique de la MRC en matière d'économie ou si un nouvel enjeu nécessitait maintenant notre attention. Sur 96 répondants, 30 estimaient que oui, la pénurie de main-d'œuvre devrait demeurer la

priorité stratégique en économie de la MRC alors que 33 estimaient que non, elle devrait plutôt être remplacée par autre chose à l'avenir. Il y a donc une courte pluralité de résidents qui pense que ce ne devrait plus être la priorité stratégique de la MRC. La figure 10 illustre les résultats mentionnés ci-haut.

Figure 10 : La pénurie de main-d'œuvre comme priorité stratégique en économie? – Groupe A



Cependant, parmi les citoyens proposant que la pénurie de main-d'œuvre soit remplacée, aucun consensus ne se dégage des réponses fournies par les répondant(e)s. L'entièreté des réponses collectées est accessible dans le tableau présenté à la figure 11.

Figure 11 : Propositions de remplacement de la pénurie de main-d'œuvre comme priorité stratégique en économie – Groupe A

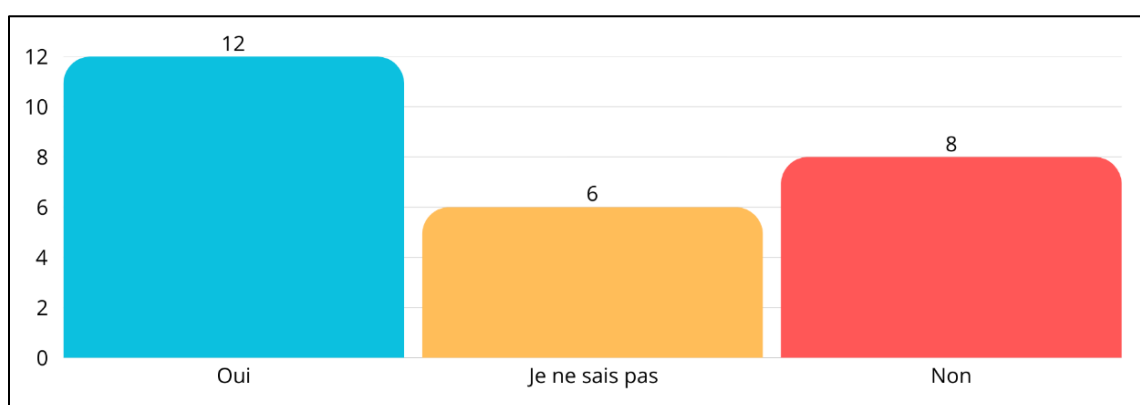
Proposition de remplacement	Nombre de mentions
Non/aucun (sans proposition de remplacement)	12
L'adaptation de notre économie à la réalité des changements climatiques	2
Le travail en collégialité entre les municipalités	1
L'éducation	2
La pérennité / Relève des entreprises	2
L'accès à un logement abordable pour les personnes à faible revenu	1
Le transport et le développement durable	2
Les commerces et services de proximité	2
Une meilleure planification urbaine	1
L'indisponibilité des emplois	2
Le niveau d'immigration trop élevé	1
La violence	1
La réduction de la bureaucratie pour faciliter le travail des entrepreneurs	1
La pénurie de main-d'œuvre	1

La sécurité d'emploi	1
Le coût de la vie	1

Groupe B

À la même question, les 26 répondants du groupe B ont quant à eux statué que la pénurie de main-d'œuvre devrait être maintenue comme priorité stratégique en matière d'économie. La répartition des réponses à la question est représentée graphiquement à la figure 11.

Figure 12 : La pénurie de main-d'œuvre comme priorité stratégique en matière d'économie – Groupe B



En ce qui concerne les 8 répondants ayant répondu que la pénurie de main-d'œuvre devrait être remplacée en tant que priorité stratégique en économie, aucun consensus ne se dégage des propositions de remplacement, les commerces et services de proximité étant cependant la proposition la plus évoquée. Le tableau suivant présente l'entièreté des réponses récoltées.

Figure 13 : Propositions de remplacement de la pénurie de main-d'œuvre comme priorité stratégique en matière d'économie – Groupe B

Autres suggestions en matière économique	Nombre de mentions
Non (sans proposition de remplacement)	2
Les commerces et les services de proximité	2
L'innovation	1
La pénurie de main-d'œuvre pour l'industrie agricole et les commerces locaux	1
Le financement pour les événements locaux et régionaux	1

L'adaptation des secteurs économiques (surtout l'agriculture) aux changements climatiques

1

**** La couleur verte ici permet d'identifier la proposition de remplacement ayant recueilli le plus grand nombre de mentions ****

c. Autres enjeux à prioriser en matière d'économie

Groupe A

À la question 9, il était demandé aux citoyens d'identifier d'autres enjeux économiques à prioriser mis à part la pénurie de main-d'œuvre. L'accessibilité à des commerces et services de proximité ainsi que l'achat local/ le support aux entreprises locales se sont révélés comme les priorités les plus importantes en matière économique avec 5 mentions chacune. 4 citoyens ont également identifié l'abordabilité du logement comme l'enjeu économique à prioriser. La figure 13 présente l'ensemble des réponses des 67 répondant(e)s du groupe A.

Figure 14 : Autres enjeux économiques à prioriser – Groupe A

Enjeu économique à prioriser	Nombre de mentions
Le développement des commerces et industries pour générer du dynamisme dans les plus petites municipalités	2
L'accessibilité à des commerces et services de proximité	5
Le taux de taxation municipale trop élevé par rapport aux services	2
L'abordabilité des logements	4
Le manque de terrains à vocation commerciale	1
L'absence de fonds dédiés à la culture et le manque d'infrastructures culturelles sur le territoire	1
L'hébergement touristique	1
La diversification de l'économie	1
Le développement des municipalités plus éloignées selon leurs propres spécificités	1
L'achat local et le support aux entreprises locales	5
Les contraintes réglementaires à l'agrandissement des PU	1
La conservation des terres agricoles	1
La quantité et la qualité des emplois disponibles	2
Le transport collectif	2
Le service d'aide à l'emploi	1
Le transfert d'entreprises	1
L'innovation	1
La souveraineté alimentaire	1
Le développement socio-économique agroalimentaire	1
L'offre de restauration	1
L'amélioration des conditions d'immigration des personnes immigrantes	1
L'accès aux services de santé et de soutien psychologique	1

Les écoles	1
La qualité de vie	1

**** La couleur verte permet d'identifier l'enjeu environnemental à prioriser ayant recueilli le plus grand nombre de mentions ****

Groupe B

À la même question, les 22 répondants du groupe B ont identifié divers enjeux distincts comme prioritaires, dont les activités de loisirs, de plein air et les festivals qui arrivent en tête avec trois mentions. Le logement, l'accès financier à la culture et aux arts, le soutien technique aux entreprises émergentes, la productivité et l'innovation et le transport sont tous identifiés comme des enjeux économiques à prioriser par deux citoyens. Le tableau suivant présente l'entièreté des résultats collectés.

Figure 15 : Autres enjeux économiques à prioriser – Groupe B

Enjeu économique à prioriser	Nombre de mentions
Le logement	2
Le nombre d'emplois disponibles	1
La qualité des emplois disponibles	1
L'offre d'hébergement touristique	1
Le coût de la vie par rapport aux salaires	1
L'alimentation	1
L'accès au fleuve	1
L'accès à la culture et aux arts	2
Les activités de loisirs, de plein air et les festivals	3
La qualité des routes	1
L'hébergement, le transport et la culture	1
Le développement de grandes surfaces	1
Les services liés au tourisme	1
La diversification des services	1
Le soutien technique et financier aux entreprises émergentes	2
La productivité et l'innovation technologique	2
L'augmentation du couvert végétal chez les citoyens	1
Le transport	2
La rétention des jeunes et des familles	1
Le degré de scolarisation de la population	1

**** La couleur verte ici permet d'identifier la proposition de remplacement ayant recueilli le plus grand nombre de mentions ****

3. Volet environnement

a. Préoccupation quant à l'impact des changements climatiques

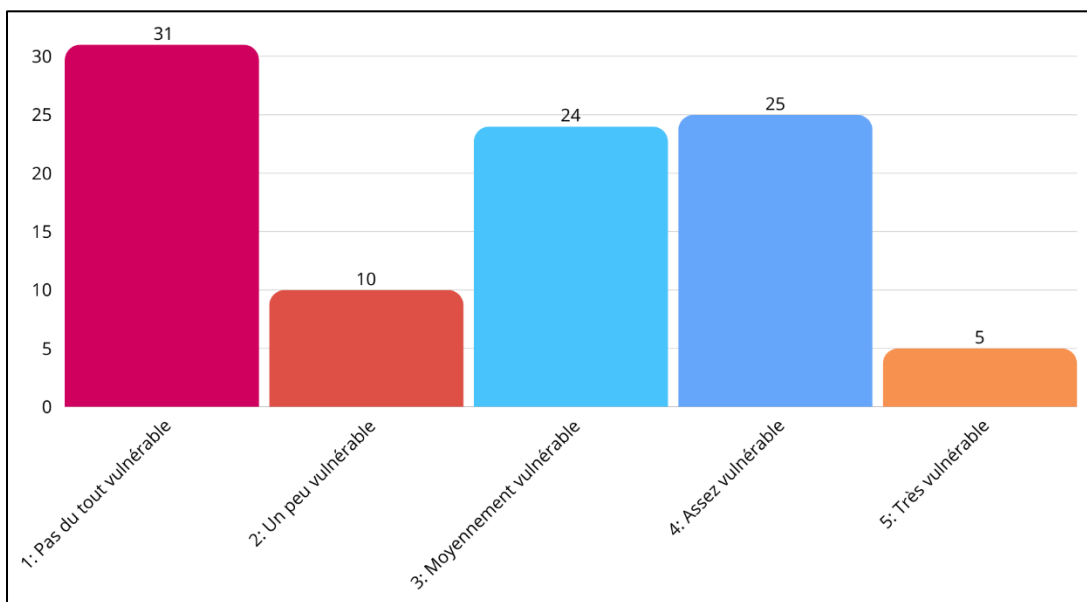
Groupe A

À la question 11, les citoyens du groupe A étaient appelés à se prononcer sur leur impression générale quant à la vulnérabilité de notre territoire aux changements climatiques dans leur ensemble. Ils devaient cocher l'une des cinq options :

- 1= Pas du tout vulnérable
- 2 = Un peu vulnérable
- 3 = Moyennement vulnérable
- 4 = Assez vulnérable
- 5 = Très vulnérable

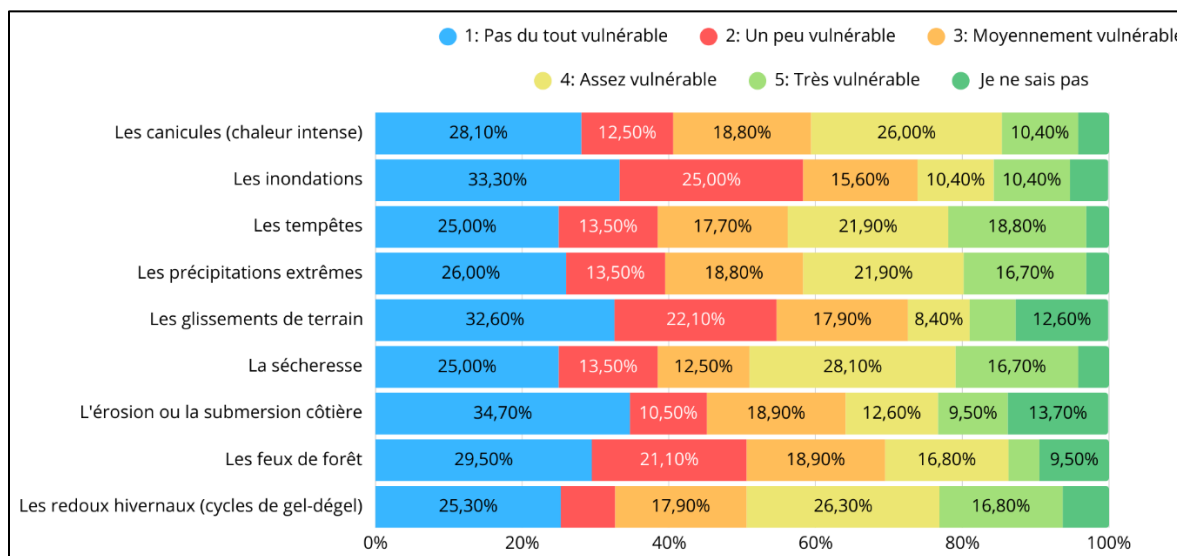
Le score moyen des 95 répondants du groupe A est de 2,61 soit entre « un peu vulnérable » et « moyennement vulnérable ». Un portrait complet des résultats colligés est présenté à la figure 16.

Figure 16 : Impression générale quant au niveau de vulnérabilité du territoire de la MRC face aux changements climatiques – Groupe A



En ce qui concerne la vulnérabilité de notre territoire à chacun des phénomènes climatiques pris individuellement, la sécheresse et les redoux hivernaux ont été identifiés comme les éléments pour lesquels notre territoire est le plus vulnérable par les répondant(e)s du groupe A. À l'inverse, les glissements de terrain et les inondations ont été identifiés comme les phénomènes climatiques face auxquels notre territoire est le moins vulnérable. La figure 16 représente graphiquement l'entièreté des réponses des répondant(e)s du groupe A.

Figure 17 : Impression de vulnérabilité de notre territoire face à divers phénomènes climatiques – Groupe A



**** La couleur verte ici permet d'identifier la proposition de remplacement ayant recueilli le plus grand nombre de mentions ****

***** Les sections sans pourcentage sont inférieures à 15%.*****

****** Ces deux questions ne figuraient pas au sein du questionnaire des répondants du groupe B, car cette thématique était abordée en assemblée publique. ******

b. Forces et faiblesses en matière environnementale

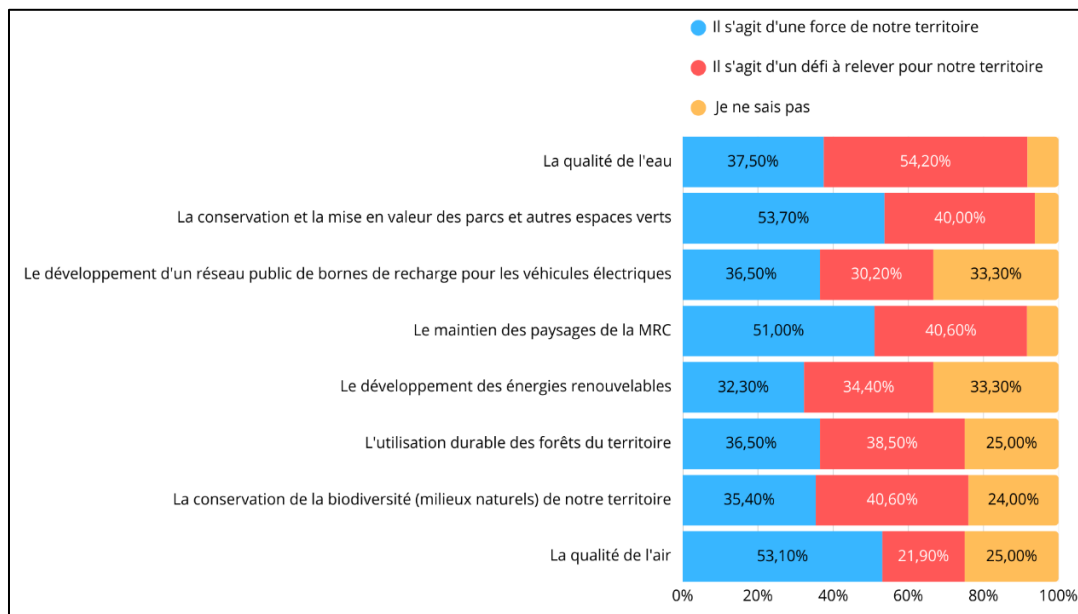
Groupe A

À la question 12, les répondant(e)s du groupe étaient invités à indiquer si chacun des éléments environnementaux présentés ci-dessous est une force de notre territoire ou plutôt un défi à relever.

- La qualité de l'eau*
- La conservation et mise en valeur des parcs et autres espaces verts*
- Le développement d'un réseau public de bornes de recharge pour les véhicules électriques*
- Le maintien des paysages de la MRC*
- Le développement des énergies renouvelables*
- L'utilisation durable des forêts du territoire*
- La conservation de la biodiversité (milieux naturels) de notre territoire*
- La qualité de l'air*

Trois éléments ont été identifiés comme des forces par plus de 50% des 96 répondants à la question, soit la qualité de l'air, le maintien des paysages de la MRC ainsi que la conservation et la mise en valeur des parcs et autres espaces verts. À l'inverse, un seul élément ressort du lot comme défi central en environnement : la qualité de l'eau. 54,2% des répondants l'ont identifié comme un défi central de notre territoire. Le tableau présenté à la figure 18 présente l'entièreté des réponses recueillies.

**Figure 18 : Forces et défis du territoire en matière environnementale –
Groupe A**

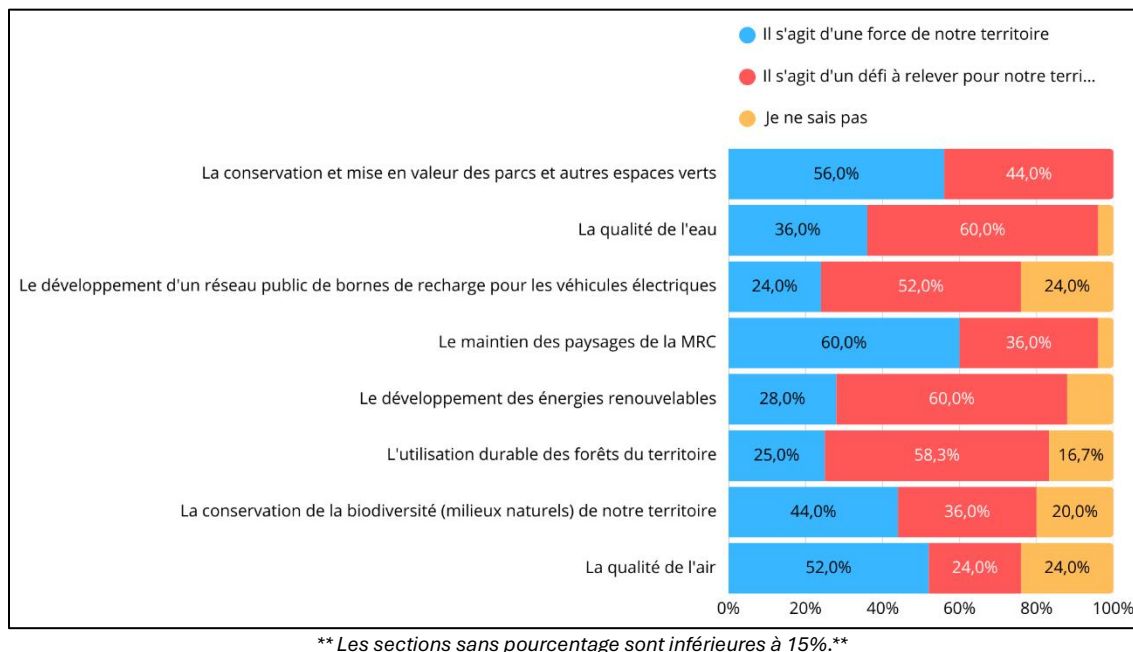


**** Les sections sans pourcentage sont inférieures à 15%.****

Groupe B

À la même question, les 25 répondants du groupe B avaient des visions très similaires quant aux forces du territoire. En effet, les répondants ont identifié les trois mêmes forces et dans des proportions similaires que celles identifiées par le groupe A. Quant aux défis, le développement des énergies renouvelables ainsi que l'utilisation durable des forêts s'ajoutent à la qualité de l'eau. La figure 19 présente l'entièreté des résultats collectés.

Figure 19 : Forces et défis du territoire en matière environnementale – Groupe B

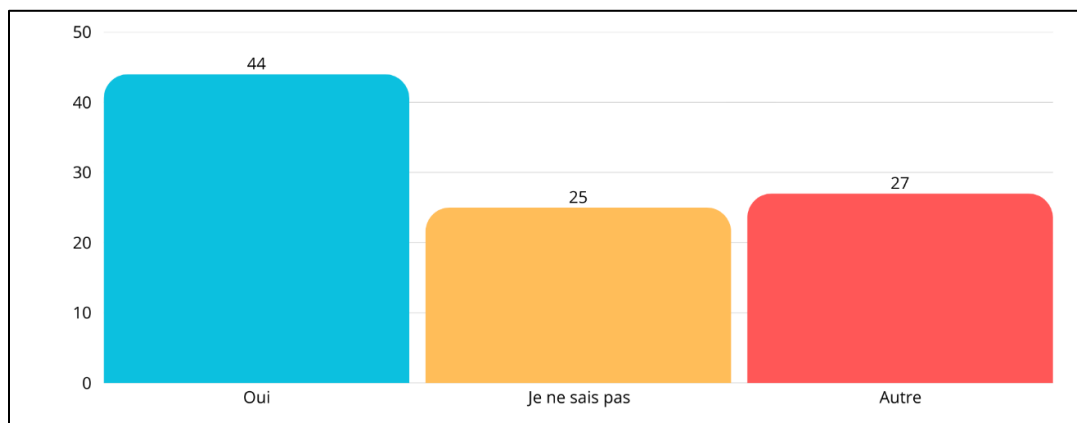


c. Priorité stratégique en environnement : la qualité de l'eau?

Groupe A

À la question 13, 44 des 96 répondants du groupe A, la qualité de l'eau doit demeurer la priorité stratégique de la MRC en environnement. 27 répondants pensaient au contraire que la priorité stratégique devait être autre chose. 25 répondants ne savaient pas. La figure 20 présente les résultats obtenus.

Figure 20 : La qualité de l'eau comme priorité stratégique en matière d'environnement ? – Groupe A



Parmi les 27 répondants souhaitant que la qualité de l'eau soit remplacée comme priorité stratégique, aucun consensus ne se dégage parmi les propositions de remplacement. La figure 21 présente l'ensemble des réponses recueillies.

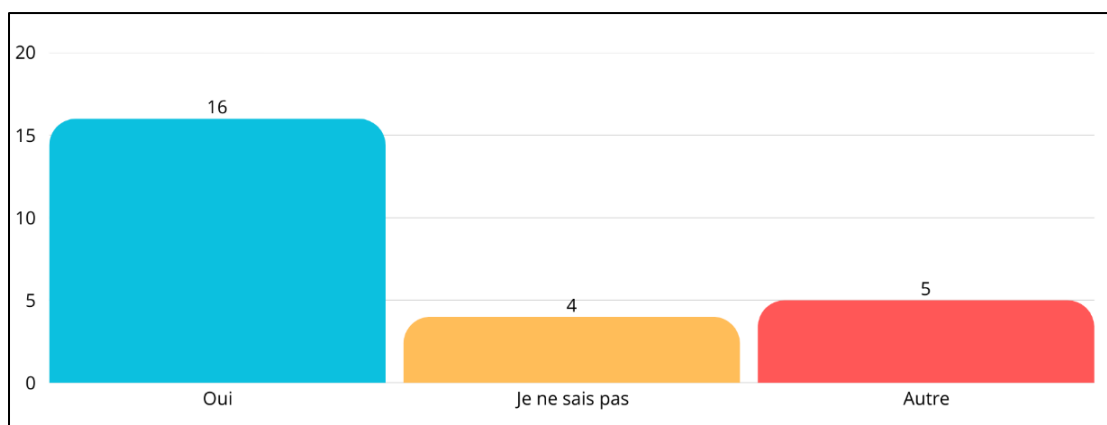
Figure 21 : Propositions de remplacement de la qualité de l'eau comme priorité stratégique en environnement – Groupe A

Autres suggestions de priorité stratégique	Nombre de mentions
Non (sans proposition de remplacement)	12
La conservation des paysages	1
La qualité de l'eau n'est pas un enjeu dans ma municipalité	2
L'utilisation durable des forêts	1
L'adaptation aux changements climatiques et la sensibilisation de la population	1
La conservation des milieux naturels	1
Le transport actif	1
La disponibilité de l'eau	2
L'accès aux services publics	1
Les randonnées pédestres accessibles aux citoyens	1
L'amélioration continue de toutes les sphères de l'environnement	1
La qualité de l'air	2

Groupe B :

Les 25 répondants du groupe B proposent à 16 contre 5 de maintenir la qualité de l'eau comme priorité stratégique en matière d'environnement de la MRC. Le graphique de la figure 22 présente les résultats détaillés.

Figure 22 : La qualité de l'eau comme priorité stratégique en matière d'environnement – Groupe B



Parmi les cinq répondants ayant répondu que la priorité environnementale devrait être autre chose que la qualité de l'eau, « donner aux citoyens l'accès aux plans d'eau » est la proposition la plus souvent mentionnée. La figure 23 présente l'ensemble des propositions de remplacement collectées.

Figure 23 : Propositions de remplacement de la qualité de l'eau comme priorité stratégique en matière d'environnement – Groupe B

Autres suggestions de priorité environnementale	Nombre de mentions
Non (sans proposition de remplacement)	2
Donner aux citoyens l'accès aux plans d'eau	2
Installer des éoliennes sur notre territoire	1

d. Autres enjeux économiques à prioriser

Groupe A

À la question 14, les 52 répondant(e)s du groupe A devaient mentionner s'il y a leurs yeux d'autres enjeux environnementaux que la MRC devrait prioriser. Parmi les autres enjeux environnementaux à prioriser, quatre enjeux environnementaux mentionnés par les citoyens ressortent du lot :

- Augmenter le nombre d'espaces verts en milieu urbain
- Améliorer la qualité de l'air
- Protéger les terres agricoles
- Assurer une gestion durable de l'eau

La figure 24 présente l'entièreté des propositions soumises par les répondants.

Figure 24 : Autres enjeux environnementaux à prioriser – Groupe A

Élément important	Nombre de mentions
Arrêter l'augmentation du parc éolien	3
Augmenter le nombre d'espaces verts en milieu urbain	6
Augmenter la végétation en milieu agricole	1
Réduire l'usage de pesticides	1
Protéger l'environnement (toutes ses sphères en même temps)	2
Améliorer la qualité de l'air	5

Protéger les terres agricoles	4
Créer un système de covoiturage pour du transport en commun	1
S'assurer d'avoir une gestion durable de l'eau	4
Adapter notre territoire à l'impact des redoux hivernaux	1
Mitiger les effets des vents violents sur nos routes (arbres)	2
Instaurer un système géo-ingénierie	1
Protéger la forêt de la Seigneurie	2
Protéger les paysages	2
Protéger le patrimoine	1
Miser un transport plus écologique (collectif et actif)	2
Adapter notre territoire aux changements climatiques	2
Maintenir la végétation autour des plans d'eau	1
Développer un urbanisme durable et pour tous	1
Protéger la biodiversité et les écosystèmes	3
Nettoyer les bords de routes (présence de déchets)	1
Doter l'est de la MRC d'une usine d'épuration d'eau	1
Réduire l'émission de gaz à effet de serre	1
Non	7
Miser sur une utilisation durable des ressources	2
Je ne sais pas	4
Réduire la vitesse des bateaux marchands sur le fleuve	1
Réglementer les cheminées	1
Maintenir le statu quo	2
Réduire la pollution lumineuse (préserver le ciel étoilé)	1

** Les teintes de couleur verte ici permettent d'identifier les enjeux à prioriser ayant recueilli le plus grand nombre de mentions

**

Groupe B

À la même question, les répondants du groupe B, la qualité de l'eau ainsi que l'utilisation durable des terres agricoles ont été identifiés comme des enjeux environnementaux à prioriser par trois répondants sur 15 répondants au total. L'entièreté des propositions soumises à la question est présentée dans le tableau ci-dessous.

Figure 25 : Autres enjeux environnementaux à prioriser – Groupe B

Autre enjeu environnemental à prioriser	Nombre de mentions
Le développement d'un réseau public de bornes de recharge pour les véhicules électriques	1
Non	3
L'accès au fleuve public abordable ou gratuit accessible à toute la population	1

L'épandage de lisier (impact sur la nature)	1
La mobilité durable	1
Le développement des énergies renouvelables	1
La qualité de l'eau	3
La qualité de l'air	1
Les milieux verts	1
La biodiversité	1
L'utilisation durable des terres agricoles	3
La préservation des berges des rivières, lacs, ruisseaux	1

**** La couleur verte ici permet d'identifier les autres enjeux à prioriser ayant recueilli le plus grand nombre de mentions ****

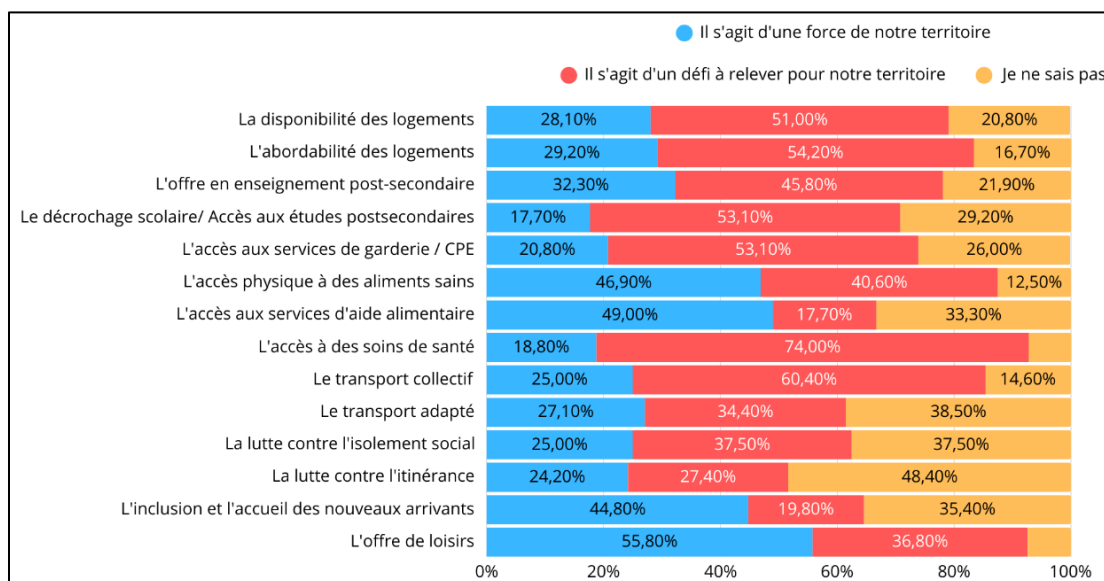
4. Volet social

a. Forces et défis en matière sociale

Groupe A

À la question 15, les répondants devaient indiquer si chacun des éléments sociaux présentés est une force de notre territoire ou plutôt un défi à relever. Parmi les 96 répondants du groupe A, l'accès à des soins de santé, le transport collectif, l'abordabilité des logements, l'accès aux services de garderie et de CPE, le décrochage scolaire et l'accès aux études postsecondaires ainsi que la disponibilité des logements sont tous identifiés comme des défis à relever sur notre territoire par une marge supérieure à 50%. À l'inverse, l'offre de loisirs a été identifiée comme la plus grande force du territoire en matière sociale. La figure 26 présente les résultats détaillés.

Figure 26 : Forces et défis du territoire en matière sociale – Groupe A

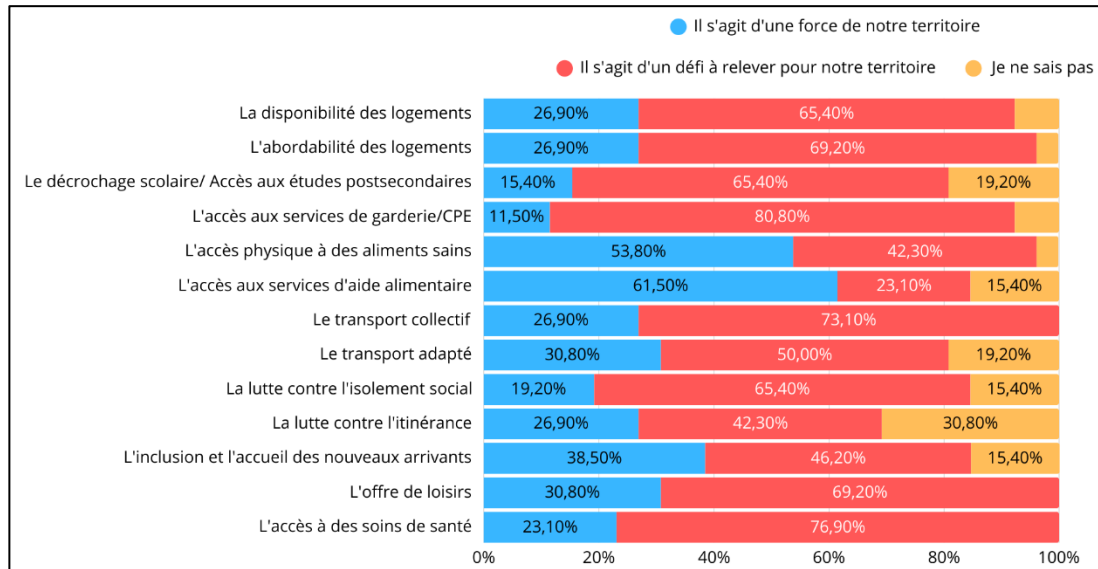


**** Les sections sans pourcentage sont inférieures à 15%.****

Groupe B

À la même question, les 26 répondants du groupe B ont globalement identifié l'accès physique à des aliments sains ainsi que l'accès aux services d'aide alimentaire comme les plus grandes forces en matière sociale. À l'inverse, l'accès à des soins de santé et le transport collectif ont été identifiés comme les plus grands défis sur notre territoire en matière sociale. La figure 27 présente les résultats en détail.

Figure 27 : Forces et défis du territoire en matière sociale – Groupe B

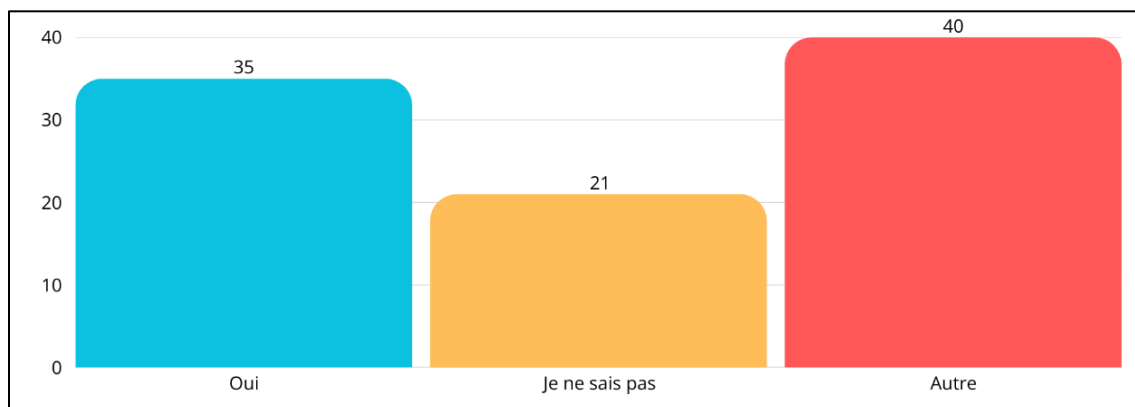


b. Priorité stratégique en matière sociale

Groupe A

À la question 16, 35 des 96 répondants ont mentionné que le transport collectif devrait toujours être la priorité stratégique de la MRC pour les prochaines années en matière sociale. Cependant, 40 sont d'avis que la priorité stratégique devrait être autre chose. La figure 28 illustre graphiquement ces résultats.

Figure 28 : Le transport collectif comme priorité stratégique en matière sociale? – Groupe A



Parmi les répondants souhaitant le remplacement du transport collectif par une nouvelle priorité stratégique en matière sociale, l'accès à des soins de santé est la proposition de remplacement la plus populaire suivie de l'accès au logement et par l'accès à des places en CPE et en garderies. Le tableau présenté à la figure 29 présente l'ensemble des propositions colligées.

Figure 29 : Propositions de remplacement du transport collectif comme priorité stratégique en matière sociale - Groupe A

Autres suggestions de priorité stratégique sociale	Nombre de mentions
L'accès à des soins de santé	5
Le transport collectif pensé pour ceux qui en ont besoin (pas seulement concentré au centre de la MRC)	2
Non (sans proposition de remplacement)	15
L'offre de loisirs	2
L'accès à des places en CPE/garderies	3
L'abordabilité et disponibilité du logement	4
Le transport collectif comme partie intégrante d'un grand plan pour lutter contre les changements climatiques	1
L'offre en enseignement alternatif	1
La mise à la disposition des citoyens un véhicule par municipalité pour permettre des déplacements de groupe	1
L'accès aux services pour les personnes âgées	1
L'offre de formation postsecondaire	1

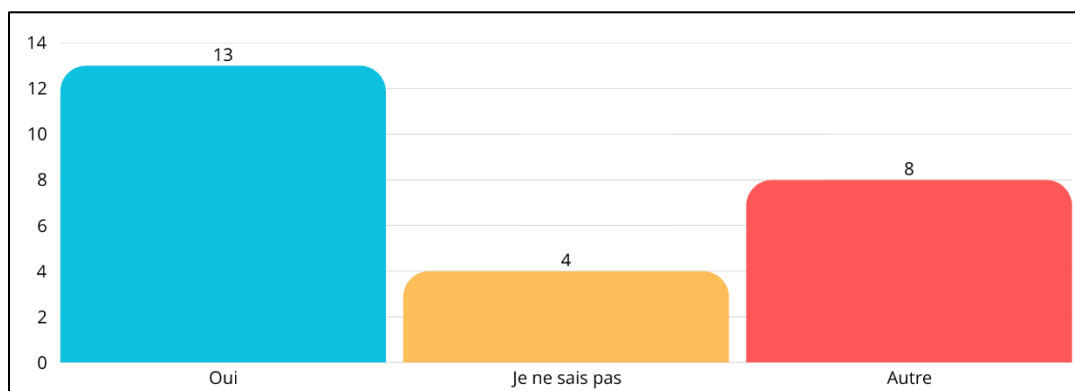
Le trop grand niveau d'immigration	1
L'implantation aux éoliennes à arrêter	1
La sécurité routière (accès vélo)	1

**** La couleur verte ici permet d'identifier la proposition de remplacement ayant recueilli le plus grand nombre de mentions ****

Groupe B

Parmi les 25 répondants, 13 estiment que le transport collectif doit demeurer la priorité stratégique de la MRC, 4 estiment ne pas savoir et 8 répondants estiment que la priorité stratégique en matière sociale devrait être autre chose. La figure 30 illustre graphiquement ces résultats.

Figure 30 : Le transport collectif comme priorité stratégique en matière sociale? – Groupe B



Parmi les 8 répondants mentionnant que la priorité en matière sociale devrait être autre, c'est l'accès à des soins de santé qui est la proposition de remplacement la plus populaire. La figure 31 présente le tableau complet des propositions de remplacement exprimées.

Figure 31 : Propositions de remplacement du transport collectif comme priorité stratégique en matière sociale – Groupe B

Priorité stratégique en matière sociale	Nombre de mentions
Le transport collectif orienté pour les besoins de la jeunesse	1
L'abordabilité du logement	1
Non (sans proposition de remplacement)	2
Places en CPE	1
Support des entreprises	1
Amélioration de l'offre de loisirs	1
Élargissement de l'offre en transport collectif (Bixi)	1
Accès aux soins de santé	2

**** La couleur verte ici permet d'identifier la proposition de remplacement ayant recueilli le plus grand nombre de mentions ****

c. Autres enjeux sociaux à prioriser

Groupe A

Parmi les autres enjeux sociaux à prioriser, l'accès aux soins de santé est la priorité la plus mentionnée (6 mentions). L'abordabilité du logement et l'accès pérenne à des services et des commerces de proximité ont été mentionnés à cinq reprises et finalement, la réduction des taxes municipales ainsi qu'une offre de loisirs aux citoyens qui soit adaptée aux besoins de toutes les tranches d'âge ont été mentionnées à quatre reprises chacun. La figure 32 présente le détail de chacune des réponses.

Figure 32 : Autres enjeux sociaux à prioriser – Groupe A

Enjeu social à prioriser	Nombre de mentions
Le trop grand niveau d'immigration	3
La fluidité sur le réseau routier	1
L'interdiction des pesticides pour gazon à des fins résidentielles	1
L'intégration des personnes neurodivergentes	1
L'abordabilité du logement	5
L'accès aux soins de santé	6
Les déserts alimentaires	3
La qualité des emplois disponibles	1
Places en CPE/garderies	2
L'accès pérenne à des services et commerces de proximité	5
L'accès à des installations pour les enfants	1
L'accès à des infrastructures sportives de proximité	1
La réduction des taxes municipales	4
La préservation de l'eau potable	1
Le développement de lieux favorisant la rencontre et le développement de liens sociaux	2
Les résidences adaptées pour les aînés	1

L'offre de loisirs adaptés pour différentes tranches d'âge (pas que les aînés)	4
La communication entre le citoyen et la municipalité locale	2
Le bénévolat	1
Devenir un territoire apprenant	1
La place des femmes en politique municipale	1
Les infrastructures liées au transport actif et collectif sécuritaire	1
Non (sans proposition de remplacement)	8
L'enseignement postsecondaire	1
L'amélioration de la qualité de vie	1
La lutte au décrochage scolaire	1

**** La couleur verte ici permet d'identifier les enjeux sociaux à prioriser ayant recueilli le plus grand nombre de mentions ****

Groupe B

Parmi les autres enjeux sociaux à prioriser, les 16 répondants à la question du groupe B ont identifié l'offre de loisirs, l'accès physique à des aliments sains et à prix modique et l'accès à des soins de santé comme les trois enjeux clés en Lotbinière. Les résultats sont présentés dans le tableau de la figure 33.

Figure 33 : Autres enjeux sociaux à prioriser – Groupe B

Autres enjeux sociaux à prioriser	Nombre de mentions
Les places en CPE	1
L'offre de loisirs	4
L'accès physique à des aliments sains et à prix modique	4
La disponibilité des logements	2
L'accès à des soins de santé	4
Les services financiers bancaires	1
Les infrastructures de mobilité durable	1
L'entretien des routes	1
La réduction de la vitesse des camions	1
La réduction de la circulation routière	1
La présence de produits locaux en épiceries	1
La désuétude des écoles	2
Les maisons unifamiliales	1

**** La couleur verte ici permet d'identifier les enjeux sociaux à prioriser ayant recueilli le plus grand nombre de mentions ****

d. Services accessibles à pied en moins de 15 minutes

Groupe A

À la question 19, les citoyens devaient cocher tous les services indiqués dans la liste auxquels ils ont accès à moins de 15 minutes de leur domicile. Il en ressort que 17% des 122 répondants n'ont accès à aucun de ces services en moins de 15 minutes à pied. Un arrêt de transport collectif est l'élément auquel les gens ont le moins accès

et une école primaire ou secondaire à moins de 15 minutes à pied est l'élément le plus accessible à pied en moins de 15 minutes du domicile. Le ratio d'accessibilité à chacun des services est présenté à la figure 34 pour les répondant(e)s du groupe A.

Figure 34 : Services accessibles à pied en moins de 15 minutes du domicile du répondant

Services accessibles à pied en moins de 15 minutes du domicile du répondant	
Une épicerie / un marché ou un autre commerce d'alimentation (ex.: kiosque à la ferme)	55,32%
Une pharmacie	50,00%
Un restaurant	58,51%
Un arrêt de transport collectif	34,04%
Une école primaire ou secondaire	76,60%
Une garderie ou un CPE	51,06%
Une infrastructure de loisir (ex.: parc, sentier de marche, lieu d'accès public à l'eau, piscine, patinoire extérieure, terrains sportifs, etc.)	75,53%
Un lieu culturel (ex.: bibliothèque, musée, théâtre, etc.)	68,09%
Un organisme communautaire	57,45%
Aucun de ces services	17,02%

*** La couleur rouge indique ici permet de faire ressortir la part de la population sans aucun service à proximité du domicile***

Groupe B

À la même question, 15% des répondants ont indiqué n'avoir accès à aucun de ces services. L'accès à un arrêt de transport collectif est le service pour lequel l'accessibilité est la plus difficile. À l'inverse, 77% des répondants ont accès à un lieu culturel à moins de 15 minutes de leur domicile. Le ratio d'accessibilité à chacun des services est présenté à la figure 35 pour les répondant(e)s du groupe B.

Figure 35 : Services accessibles à pied en moins de 15 minutes du domicile du répondant

Services accessibles à pied en moins de 15 minutes du domicile du répondant	
Une épicerie/ un marché ou un autre commerce d'alimentation (ex.: kiosque à la ferme)	58%
Une pharmacie	62%
Un restaurant	73%
Un arrêt de transport collectif	27%
Une école primaire ou secondaire	81%
Une garderie ou un CPE	46%

Un établissement de santé (ex.: dentiste, clinique, hôpital, etc.)	38%
Une infrastructure de loisir	69%
Un lieu culturel (ex.: bibliothèque, musée, théâtre, etc.)	77%
Un organisme communautaire	42%
Aucun de ces services	15%

**** Le rouge foncé identifie la part des gens n'ayant accès à aucun de ces services, le rouge pâle identifie le service le moins accessible à pied et en vert pâle le service le plus accessible à pied ****

5. Vision d'avenir de la MRC

a. Classement des 10 éléments clés de la vision stratégique

À la question 20, les 89 répondant(e)s du groupe A devaient hiérarchiser les 10 éléments actuellement présents en ordre d'importance à leurs yeux. La figure 36 présente la matrice des résultats.

Figure 36 : Hiérarchisation des 10 éléments clés de la vision stratégique

Éléments	1er choix	2e choix	3e choix	4e choix	5e choix	6 ^e choix	7e choix	8e choix	9e choix	10e choix
1. Un milieu de vie propice à l'épanouissement de la population	27%	16%	13%	17%	9%	10%	4%	2%	0%	1%
2. Une communauté accueillante	19%	10%	18%	13%	15%	8%	4%	9%	1%	2%
3. Une communauté active	11%	16%	12%	17%	17%	7%	7%	10%	2%	1%
4. Un milieu économique vigoureux	8%	16%	13%	15%	8%	8%	11%	8%	6%	0%
5. Une communauté prospère	10%	11%	12%	13%	12%	9%	9%	9%	11%	2%
6. Un environnement protégé et mis en valeur	10%	8%	9%	4%	10%	10%	12%	25%	4%	7%
7. Une communauté innovatrice	3%	6%	9%	8%	12%	20%	15%	6%	12%	9%
8. Une communauté champêtre	8%	10%	1%	6%	6%	11%	13%	9%	9%	27%
9. Un patrimoine protégé et mis en valeur	3%	3%	7%	4%	3%	8%	11%	13%	35%	11%
10. Une culture protégée et mise en valeur	4%	4%	4%	2%	8%	9%	12%	9%	19%	31%

*** Les trois teintes de vert ici permettent d'identifier les trois positions les plus fréquentes pour chacun des 10 éléments clés de l'énoncé de vision stratégique actuel***

b. Éléments à ajouter ou à retirer de la vision stratégique

À la question 21, plusieurs propositions d'ajouts à la vision stratégique ont été réalisées. La figure 37 en présente les résultats.

Figure 37 : Éléments à ajouter au projet d'énoncé de vision stratégique

Élément à ajouter dans la vision	Nombre de mentions
Affirmer le caractère rural de la MRC	2
Augmenter le côté humain	1
Miser sur le développement durable	1
Milieu de vie accessible	1
Une communauté plus inclusive et bienveillante	2
Prioriser le développement durable dans la vision économique	1
Assurer la sécurité de la population (surtout les plus vulnérables)	1
Les services locaux de proximité	1
Le respect de la liberté individuelle	1
Une communauté souveraine	1
Un meilleur vivre ensemble	1

Il semble y avoir une certaine volonté de retirer le mot champêtre, certaines réponses la qualifiant de « dépassé ». Cependant, l'idée d'une identité rurale ou de campagne est jugée importante par chacun des répondant(e)s qui demandent son retrait. Le tableau présenté à la figure 38 présente les réponses avec une demande de retrait d'un élément de l'énoncé de vision stratégique.

Figure 38 : Éléments à retirer du projet d'énoncé de vision stratégique

Élément à retirer de la vision	Nombre de mentions
Communauté champêtre	3
Patrimoine protégé et mis en valeur	1
Communauté innovatrice	1

D'autres commentaires ont également été laissés à cette question. Le tableau à la figure 39 présente les commentaires recueillis.

Figure 39 : Autres commentaires sur la vision stratégique de la MRC

Autres éléments	Nombre de mentions
-----------------	--------------------

Plus d'épiceries	1
Embellir le pourtour de l'autoroute 20	1
Plus de flexibilité dans la réglementation	1
Futilité de l'exercice du sondage	1
Retirer les politiques d'ÉDI	1
Recentrer l'action de la MRC sur les valeurs fondamentales de la population	1
C'est complet	4
Le maintien d'un écosystème humain désirable (pour décrire un environnement sain, communauté solidaire riche de son patrimoine et de sa culture)	1
Oui à modifier (sans aucune proposition)	8

Les volets « Culture et Patrimoine », « Tourisme » et « Communication » du sondage étaient facultatifs. Ainsi, le nombre de répondants aux volets peut varier grandement d'un volet à l'autre.

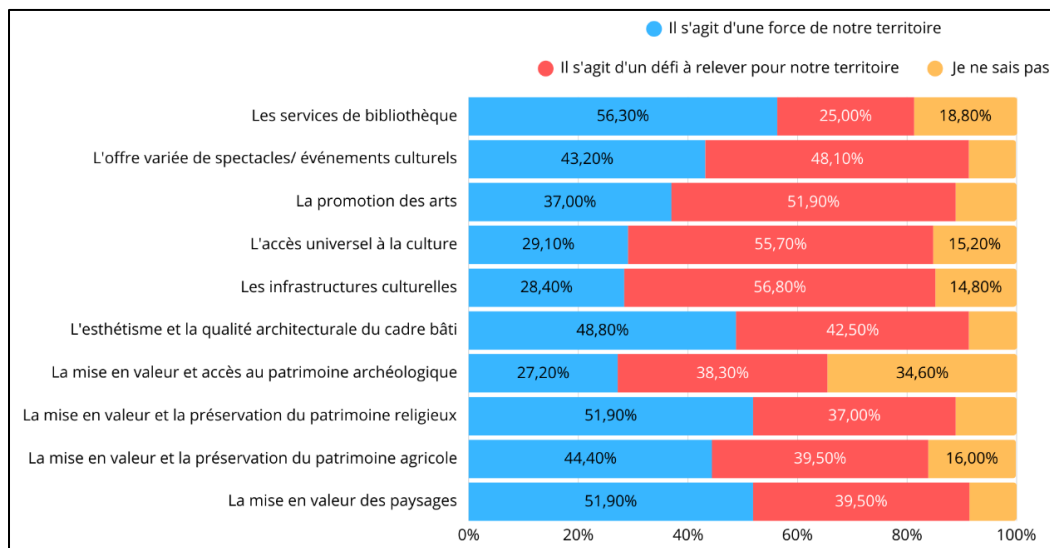
6. Culture et patrimoine

81 répondants ont choisi de répondre au sondage sur la culture et le patrimoine également.

a. Forces et défis du territoire en matière culturelle et patrimoniale

À la question 22, les répondants devaient indiquer si les éléments présentés étaient plutôt une force ou une faiblesse du territoire de la MRC. La mise en valeur des paysages, la mise en valeur et la préservation du patrimoine religieux et les services de bibliothèque sont tous perçus comme une force par plus de 50% des répondants. À l'inverse, plus de 50% des répondants identifient l'accès universel à la culture, la promotion des arts et les infrastructures culturelles comme des défis à relever en Lotbinière. Les résultats complets sont présentés dans le tableau de la figure 40.

Figure 40 : Forces et défis du territoire en matière culturelle et patrimoniale



** Les sections sans pourcentage sont inférieures à 15 %. **

b. Autres enjeux culturels ou patrimoniaux

La question 23 demande aux citoyens d'identifier les autres enjeux culturels ou patrimoniaux qui devraient être priorisés. Deux éléments sont ressortis du lot, soit la place des arts visuels et l'absence de valorisation/support en général sur le territoire et la requalification des églises. Le détail des enjeux mentionnés ainsi que le nombre de mentions de chacun peuvent être consultés dans le tableau de la figure 41.

Figure 41 : Autres enjeux culturels et patrimoniaux

Autre enjeu culturel ou patrimonial à considérer	Nombre de mentions
Place des arts visuels (aucun établissement d'art visuel et très peu de soutien aux arts visuels et de valorisation de l'art)	4
L'impact de l'implantation d'éoliennes sur la préservation des paysages de la MRC	1
Une aide financière à la rénovation de bâtiments patrimoniaux	1
La requalification des églises	3
La recension des savoirs culturels et patrimoniaux et leur partage	1
Non	1
Développer une culture urbaine au sein des noyaux villageois plutôt que banlieusarde	1
Sensibilisation des élus et de la population au patrimoine bâti	1

Mobiliser davantage les milieux économiques et gouvernementaux derrière la culture (commanditaires)	1
Mettre davantage en valeur les bibliothèques	1
Intégration architecturale des nouveaux bâtiments au cadre bâti existant	1
Réglementation plus ambitieuse pour le paysage	1
Joindre culture et loisirs (mettre en valeur des artistes lors de la programmation de loisirs)	1
Réaliser un partenariat avec l'école secondaire Pamphile LeMay pour que la scène soit utilisée davantage	1
Préservation de la forêt Joly (patrimoine naturel)	1

*** La couleur verte ici permet d'identifier les propositions ayant recueilli le plus grand nombre de mentions ***

D'autres commentaires sur la question patrimoniale ont également été soulevés. Ces éléments sont présentés dans le tableau de la figure 42.

Figure 42 : Autres commentaires en matière de culture et de patrimoine

Autres commentaires connexes	Nombre de mentions
Mettre nos énergies sur les écoles plutôt que dans le patrimoine	1
Trop de réglementation	2
Manque de consultation de la population avant de mettre en place l'inventaire patrimonial	1

7. Tourisme

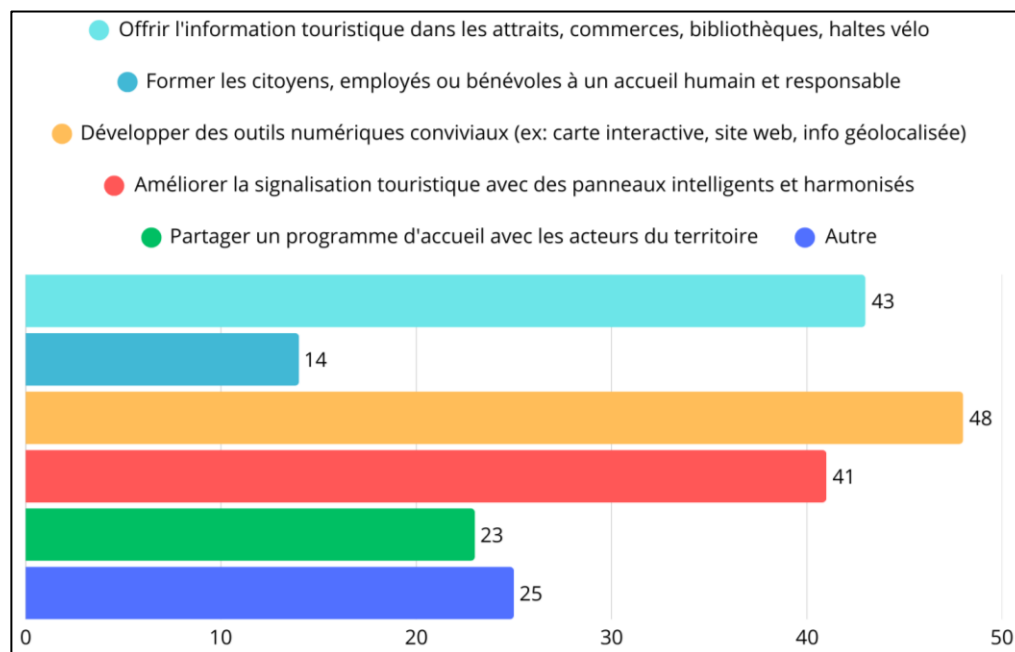
a. Actions prioritaires pour améliorer l'accueil touristique

Pour la question 24, les répondants étaient appelés à choisir les manières les plus efficaces de développer l'accueil touristique à leurs yeux. Les 84 répondants devaient répondre à la question suivante et cocher jusqu'à trois options parmi les choix de réponse fournis:

« Parmi les actions suivantes, lesquelles vous semblent prioritaires pour améliorer l'accueil touristique dans la MRC Lotbinière? »

En effet, 48 répondants ont identifié « Développer des outils numériques conviviaux » comme une action prioritaire pour améliorer l'accueil touristique en Lotbinière. « Offrir l'information touristique dans les attrait, commerces (...) » et « Améliorer la signalisation touristique avec des panneaux intelligents et harmonisés » sont également des actions jugées prioritaires par 43 et 41 répondants respectivement. Le graphique présenté à la figure 43 présente les résultats complets.

Figure 43: Actions prioritaires pour l'accueil touristique



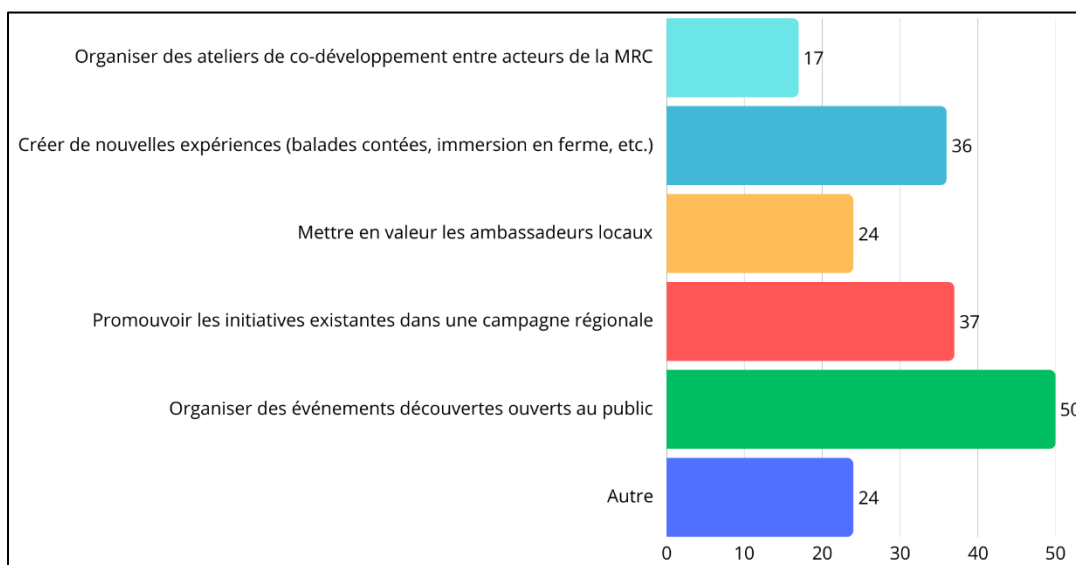
b. Initiatives prioritaires pour un tourisme plus immersif

À la question 25, les 83 répondants devaient répondre à la question suivante et cocher jusqu'à trois options parmi les choix de réponse fournis:

« Quelles initiatives devraient être priorisées pour créer une offre touristique plus immersive et authentique ? »

« Organiser des événements "découvertes" ouverts au public » est une initiative à prioriser pour développer un tourisme plus immersif et authentique dans la MRC par 50 répondants. « Promouvoir les initiatives existantes dans une campagne régionale » et « Créer des nouvelles expériences (balades contées, immersion en ferme, etc.) » devraient également être priorisées par 37 et 36 répondants respectivement. Le graphique de la figure 44 présente en détail les résultats colligés à cette question.

Figure 44 : Initiatives à prioriser pour le développement d'un tourisme plus immersif et authentique



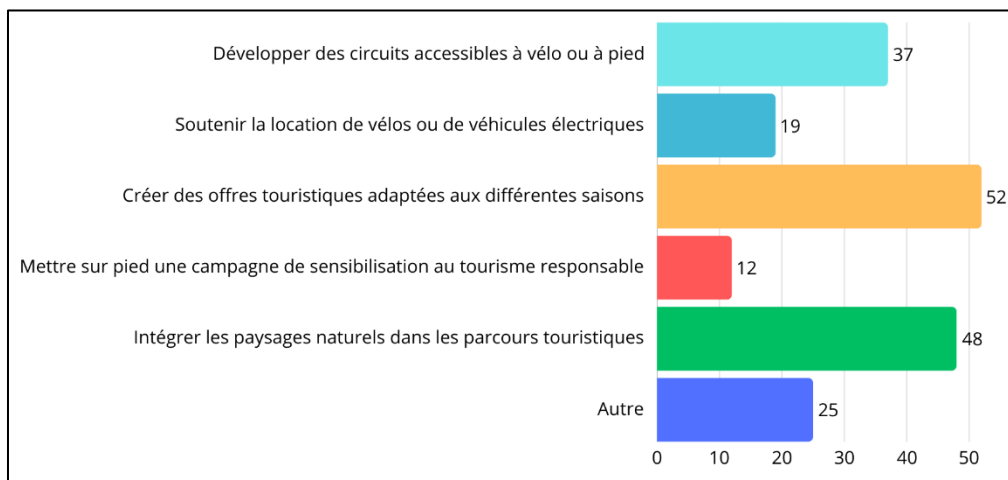
c. Initiatives pour un tourisme doux, responsable et sur 4 saisons

À la question 26, les répondants devaient répondre à la question suivante et sélectionner jusqu'à trois options parmi les choix de réponse fournis :

« Quelles mesures permettraient selon vous de favoriser un tourisme doux, responsable et réparti sur les quatre saisons? »

52 répondants ont choisi « Créer des offres touristiques adaptées aux différentes saisons » comme une mesure prioritaire pour favoriser un tourisme doux et durable. 48 répondants ont identifié « Intégrer les paysages naturels dans les parcours touristiques » comme et 37 répondants ont sélectionné « Développer des circuits accessibles à vélo ou à pied » comme une mesure prioritaire. Les résultats complets à la question sont présentés dans le graphique de la figure 45.

Figure 45 : Mesures pour un tourisme doux, 4 saisons et responsable



d. Actions prioritaires pour un tourisme durable

À la question 27, les 84 répondants devaient sélectionner au plus trois options parmi les choix de réponse fournis à la question suivante :

« Quelles actions de collaboration ou de concertation devraient être priorisées pour faire avancer le tourisme durable dans la MRC Lotbinière? »

Les options « Favoriser des projets conjoints avec les territoires voisins » et « Partager les bonnes pratiques en tourisme durable entre les municipalités » ont été identifiées comme les actions à prioriser par 41 répondants dans les deux cas. L'option « Créer un fonds pour soutenir les projets touristiques durables et innovants » a également été jugée prioritaire par 32 répondants. Les résultats sont présentés dans le graphique de la figure 46.

Figure 46 : Actions à prioriser pour un tourisme durable



8. Communication

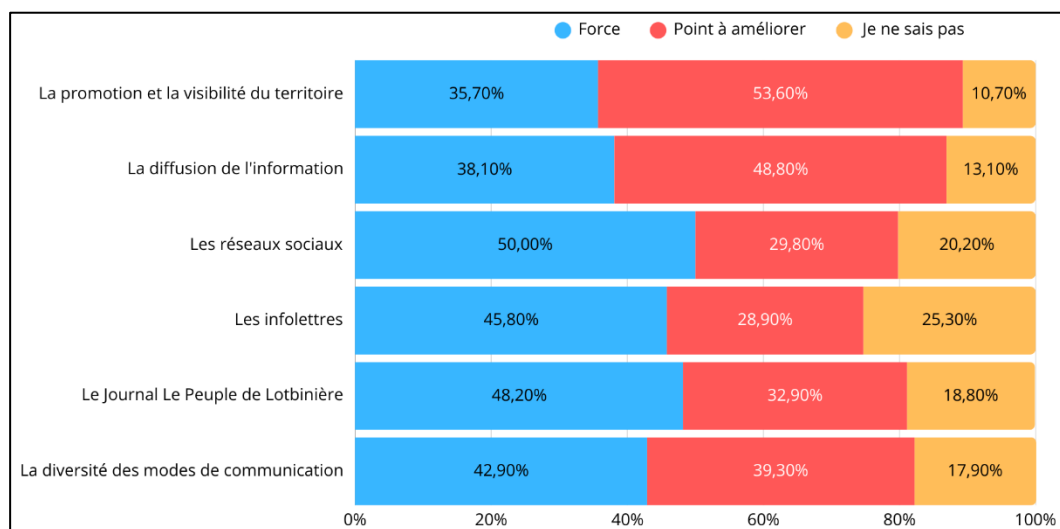
a. Forces et défis en communication

À la question 28, les 85 répondants à cette question devaient indiquer si chacun des éléments liés à la communication était une force de notre territoire en Lotbinière ou s'il s'agissait plutôt d'un défi à relever. Voici le libellé exact de la question :

« Pour chacun des énoncés liés à la communication listés ci-dessous, dites s'il s'agit selon vous d'une force de notre territoire ou d'un point à améliorer en Lotbinière? »

Les réseaux sociaux ont été identifiés comme l'élément pour lequel la MRC est la plus forte en matière de communication. À l'inverse, la promotion et la visibilité du territoire ont été identifiées comme le plus grand défi à relever en matière de communication en Lotbinière. Le graphique de la figure 47 présente les résultats détaillés en matière de communication.

Figure 47 : Forces et points à améliorer en matière de communication



** Les sections sans pourcentage sont inférieures à 15 %.

b. Enjeux de communication en Lotbinière

À la question 29, les 47 répondants étaient invités à expliciter « les principaux défis, enjeux ou problématiques en matière de communication sur le territoire de Lotbinière? » dans cette question ouverte.

Une quantité impressionnante et très variée de réponses a été fournie. Une critique ressort cependant du lot. En effet, 5 citoyens ont mentionné que l'information ne se rend malheureusement pas jusqu'à eux. Le tableau suivant présente le détail des résultats.

Figure 48 : Enjeux en matière de communication en Lotbinière

Enjeux de communication sur le territoire de la MRC	Nombre de mentions
Absence de médias papier distribués dans toutes les maisons	2
Un journal qui couvre l'ensemble de la MRC qui est subventionné par la MRC	1
Transition des médias locaux vers le numérique	1
L'information ne se rend souvent pas aux citoyens	5
Miser davantage sur les médias sociaux	2
Les citoyens sont saturés par l'information qu'ils reçoivent	1
Intéresser les jeunes adultes aux communications de l'actualité municipale	1
Vulgariser davantage l'information communiquée	1
Produire du contenu audiovisuel informatif	1
Avoir un média local (radio, entrevues, en direct et publicités)	1
Centraliser l'information municipale à un seul endroit accessible aux citoyens	1
La grandeur du territoire et le grand nombre de municipalités	1
Diversité et coûts d'opération	1
Manque de consultation des citoyens avant l'adoption de grands projets	1
Accès difficile aux documents municipaux (Pas de diffusion des ODJ des conseils municipaux)	1
La communication entre les différents villages	1
Heures et jours d'ouverture des bureaux municipaux	1
La téléphonie cellulaire	1
L'absence de sentiment d'appartenance en Lotbinière	1
Avoir un seul endroit pour obtenir les nouvelles générales sur le territoire	2
Sondage biaisé	1

**** La couleur verte ici permet d'identifier l'enjeu de communication ayant recueilli le plus grand nombre de mentions ****

Conclusion

À la question 30, les 57 répondants devaient indiquer s'ils ont un message pour la MRC. 8 répondants ont signifié que les taxes municipales étaient trop élevées et/ou que les dépenses municipales devaient être réduites. 5 répondants ont proposé d'améliorer le transport collectif ou encore ont soumis des suggestions sur la manière de le développer et finalement, 4 répondants ont abordé le manque de lieux

culturels et l'inabordabilité du logement. Le tableau suivant présente les résultats détaillés.

Figure 49 : Autres éléments à mentionner à la MRC

Autres éléments mentionnés	Nombre de mentions
Manque de lieux culturels (locaux d'arts visuels, cinémas, etc.)	4
Le côté humain doit ressortir dans la vision stratégique.	1
La MRC est déconnectée des priorités des producteurs agricoles	1
La réglementation sur les pesticides (trop laxiste)	1
L'aide financière envers les producteurs agricoles pour aider au maintien d'habitats favorables	1
Le support de la MRC pour développer des places en CPE et en garderies	1
Le parc multisport ou un skatepark accessible aux jeunes, ou encore rénové les espaces de loisirs existants.	1
Des fêtes de quartier mobiles, marchés publics ou soirées thématiques qui circuleraient d'un village à l'autre	1
Créer un comité citoyen consultatif représentatif des 18 municipalités un comité qui aurait pour mandat de formuler des recommandations sur les priorités à mettre de l'avant et de s'assurer que les décisions prises à la MRC reflètent vraiment les besoins des gens d'ici	1
Protéger les terres agricoles	1
Moins de dépenses municipales / Taxes municipales trop élevées	8
Arrêter de "quêter des subventions"	1
Trop de réglementation	2
Sensibilisation de la population aux impacts de leurs actions aux changements climatiques	2
Lutter contre l'insécurité alimentaire	2
Tenir compte des particularités du quartier lors de l'implantation de densité	2
Relier les villages avec des pistes cyclables	3
Agrandir les écoles et arénas	1
Miser sur les commerces de proximité	3
Miser davantage sur le transport collectif et actif (Flexibus et vélos)	5
Retirer ou diminuer les restrictions d'espaces de stationnement	1
Lutter contre l'inabordabilité du logement notamment avec des coopératives d'habitation	4
Lieux d'emplois de la population soient davantage dans la région	1
Développer des lieux de rencontre	1
L'offre en hébergement touristique	1
Faire des choix coûteux à court terme, mais qui rapportent sur le long terme	1
Mobiliser davantage le milieu économique afin qu'il fasse des partenariats autour de la culture	1
Rendre accessibles les salles disponibles (Pamphile LeMay)	1

Développer des activités adaptées pour la jeunesse	1
Développer un "Power center" de grandes surfaces pour la région	2
Accès à des soins de santé	2
Augmenter des arbres en milieu urbain	1
Supporter davantage l'essor des PME et de nouvelles industries en Lotbinière	2
Sécurité routière dans les municipalités	1
La municipalité ne prend pas en considération la sécurité des citoyens	1
La hausse de la violence, des gangs de rues et des incivilités, incendies suspects, etc.	1
La sécurité des citoyens est à prioriser	1
Améliorer l'apparence autour de l'autoroute 20	1
Sondage peut être inaccessible aux gens moins éduqués	1
Un meilleur entretien du réseau routier municipal	1
Plateforme de location du matériel municipal géré par la MRC	1
Augmenter les outils de médias locaux format numérique (Radio balados, etc.)	2
Le coût de la vie	1
Pollution de l'air	2
Arrêter avec les éoliennes	2
Améliorer la qualité de l'eau	1
Lutter contre la dévitalisation de certaines municipalités	2
Jumelage des municipalités avec des municipalités en Afrique	1
Augmenter l'immigration économique	1
Lien interrives	1
Il faut que la ruralité reste la ruralité	1
Un organisme qui regroupe tous les grands événements de la région pour éviter la cannibalisation des commanditaires et faciliter les partenariats et efforts de publicités	2
Ramener un projet de navette interrives	2

*** La couleur verte ici permet d'identifier les propositions ayant été nommées au plus grand nombre de reprises ***

FIN DU SONDAGE



Des questions?

Contactez-nous au : info@mrclotbiniere.org

ANNEXE I : Méthodologie du sondage

Un maillage a été réalisé entre les questions posées au sein du sondage et les thèmes abordés en assemblée publique afin d'alléger le questionnaire pour le répondant et d'éviter les situations où la MRC en viendrait à prendre en compte l'avis de certains citoyens en double (ceux-ci pouvant participer aux assemblées publiques en plus de répondre au sondage anonyme).

Ainsi, un tronc commun de 6 questions d'identification a été adressé à tous les participants. À la question 7, les citoyens étaient invités à sélectionner une des deux options suivantes à la question « *Avez-vous ou envisagez-vous de participer à l'une des neuf assemblées publiques suivantes ?* » :

- Oui. J'ai participé ou participerai à l'une de ces assemblées publiques.
- Non. Je n'ai pas participé et ne participerai pas à l'une de ces assemblées publiques.

Les citoyens répondant « oui » à la question étaient alors directement redirigés à la question 22 et avaient alors une version allégée du sondage n'abordant pas les thèmes abordés en assemblée publique alors que les citoyens répondant « non » poursuivaient à la question 8 et avaient la version complète du sondage. Cette division en deux du sondage permettait également d'éliminer un certain biais de sélection. En effet, un effort de mobilisation a été réalisé auprès d'acteurs ciblés afin d'augmenter le taux de participation aux assemblées publiques. Il n'y a cependant pas eu de tris du style de participants. Des représentants d'organismes œuvrant dans divers domaines (ex : logement, environnement, communautaire, milieu d'affaires, etc.), des producteurs agricoles et des représentants d'institution économique, touristique et culturelle ont été contactés indistinctement. Ce faisant, ce groupe comprend une surreprésentation de représentant(e)s de divers organismes qui ont été invités personnellement à participer aux ateliers des assemblées publiques. C'est la raison pour laquelle les résultats du sondage sont présentés en deux groupes.

Le sondage était divisé en huit volets dont les cinq premiers étaient présentés automatiquement aux répondants.

- 1) Volet économique
- 2) Volet environnemental
- 3) Volet social
- 4) Volet vision d'avenir de la MRC
- 5) Volet conclusion

Les trois autres volets du sondage étaient suggérés aux répondants. Ainsi, seuls les répondants intéressés par ces sujets y ont répondu. Ces sujets n'étaient pas abordés d'office au sein des assemblées publiques.